



Canadian Association for
Conservation of Cultural Property
Association canadienne pour la
conservation et la restauration
des biens culturels



Le 14 décembre 2022

Françoise E. Lyon
Présidente, Conseil d'administration

Musée des beaux-arts du Canada
380 Prom Sussex,
Ottawa, ON
K1N 9N4

À l'attention du Conseil d'administration du Musée des Beaux-arts du Canada,

L'Association canadienne pour la conservation et la restauration des biens culturels (ACCR) et l'Association canadienne des restaurateurs professionnels (ACRP) sont profondément préoccupées par la perte récente du poste de Directeur de la Conservation et de la recherche technique au Musée des beaux-arts du Canada (MBAC), qui suit de près la perte du poste de Cheffe des Laboratoires de restauration-conservation en 2021.

Risques pour la collection du MBAC

Le MBAC est spécifiquement mandaté par la *Loi sur les musées* « de conserver, notamment préserver, entretenir et restaurer des œuvres d'art et autres éléments de matériel de musée, ainsi que constituer des registres et de la documentation à leur égard ». La conservation-restauration des œuvres d'art et des objets du patrimoine culturel exige des professionnel·le·s de la conservation-restauration qui développent leurs compétences et leur expertise au cours de nombreuses années de formation spécialisée, de mentorat et d'expérience. Les restaurateur·trice·s ne se contentent pas de réaliser des interventions de conservation-restauration pour stabiliser les œuvres d'art endommagées, mais iels identifient et atténuent les risques pour les collections, ce qui permet de prévenir les altérations et de ralentir la détérioration des collections. Nous pensons que de telles suppressions de poste au sein du département de la conservation mettront en péril les collections du MBAC.

En outre, la nouvelle structure hiérarchique plaçant la conservation sous la responsabilité du département des expositions réduit le rôle de la conservation-restauration au service des expositions plutôt que de la considérer comme un principe fondamental de la culture du musée, visant à préserver et à approfondir les connaissances techniques et matérielles de la collection. Le personnel de conservation-restauration principal a pour rôle de défendre les intérêts et le bien des collections auprès de la direction du musée. L'élimination de ces postes entraîne un manque de

connaissances et de compréhension des besoins en matière de conservation-restauration au niveau de la haute administration.

Rôle du MBAC dans la formation en conservation-restauration

Le MBAC est spécifiquement mandaté par la *Loi sur les musées* de « mettre à contribution la compétence de son personnel en élaborant ou parrainant des programmes de formation ou de perfectionnement dans les professions et disciplines liées à l'activité et à la gestion de tous autres organismes à vocation analogue ». Le MBAC a historiquement été l'un des principaux établissements de formation des restaurateur·trice·s au Canada. Depuis des décennies, le MBAC offre des stages et des bourses de perfectionnement à des professionnel·le·s émergent·e·s, du Canada et de l'étranger, spécialisé·e·s dans la conservation-restauration de sculptures, de peintures, d'œuvres d'art contemporain, de papier et de photographies. Les professionnel·le·s émergent·e·s en conservation-restauration au Canada comptent sur le MBAC en tant que promoteur de la formation post-universitaire en conservation-restauration de l'art et du patrimoine culturel. De plus, le Directeur de la Conservation et de la recherche technique du MBAC a joué un rôle déterminant dans les offres de formations avancées pour les restaurateur·trice·s en milieu de carrière, au MBAC et en partenariat avec d'autres institutions canadiennes d'art et de patrimoine.

En plus de ces partenariats éducatifs de longue date, en 2021, le programme de Stages en restauration pour la diversité a été lancé par le MBAC pour soutenir les étudiant·e·s issu·e·s de diverses communautés qui souhaitent faire carrière en conservation-restauration. Le Directeur de la Conservation et de la recherche technique a joué un rôle déterminant dans la mise en œuvre du programme, en identifiant et en obtenant des fonds, en organisant des activités et en encadrant les étudiants concernés. Il est inspirant de constater que le MBAC est à la tête du pays dans la promotion et la mise en œuvre de la diversité dans le domaine du patrimoine. Nous sommes profondément préoccupés par la façon dont la restructuration de la direction du MBAC - en particulier au sein du département de conservation - affectera à la fois la diversité et les compétences des futurs restaurateur·trice·s canadien·ne·s.

Engagement du MBAC en matière de transparence et de la conservation-restauration

Nous souhaitons exprimer notre inquiétude quant au manque de transparence dans le licenciement d'experts en conservation-restauration qui jouissent d'une excellente réputation, non seulement au Canada mais également au niveau international. Il en ressort une impression de mépris des relations et de la confiance établies au fil des années avec d'autres musées, institutions, donateur·trice·s et prêteur·euse·s. Les préoccupations de la communauté de la conservation-restauration ont afflué vers nos Conseils d'administration respectifs, exprimant des sentiments de consternation face au manque de respect et de transparence entourant cette

situation, particulièrement de la part des employé·e·s du gouvernement et des sociétés d'État qui craignent les répercussions négatives associées au fait de s'exprimer ouvertement.

Nous demandons au Conseil d'administration du Musée des beaux-arts du Canada de répondre aux deux éléments suivants :

1. La transparence concernant les plans de succession et les objectifs de restructuration au sein du MBAC, notamment en ce qui concerne le département de la Conservation et de la recherche technique.
2. Un engagement du Conseil d'administration du MBAC à l'égard de la gestion éthique des œuvres d'art qui vous sont confiées, ce qui inclut des normes de conservation-restauration des collections établies à l'échelle nationale et internationale.

Nous sommes impatients de connaître votre engagement futur en faveur d'une plus grande transparence et de la conservation-restauration des collections du MBAC. Nous sommes disponibles pour des consultations à votre convenance.

Nous vous prions d'agréer, Madame Lyon, l'expression de notre considération respectueuse,

Les Conseils d'administration de l'Association canadienne pour la conservation-restauration des biens culturels et de l'Association canadienne des restaurateurs professionnels,
au nom de la communauté des professionnel·le·s de la conservation-restauration au Canada.